



OACI

Déclaration

www.icao.int

L'OACI SUIT LA PERTE DU VOL MH17 DE MALAYSIA AIRLINES

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) exprime ses profonds regrets suite à la perte des passagers et des membres d'équipage du vol MH17 de Malaysia Airlines. Elle suit de près les nouvelles concernant ce tragique incident et assure la coordination avec toutes les parties concernées.

L'OACI a diffusé récemment une lettre informant les États et leurs exploitants aériens que la présence de plus d'un fournisseur de services de circulation aérienne dans la Région d'information de vol (FIR) Simferopol pouvait donner lieu à une situation dangereuse. La perte du vol MH17 étant survenue à l'extérieur de la FIR Simferopol, l'OACI se tient prête à appuyer sur demande l'enquête sur cet accident.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 438-402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 514-954-8221
+1 514-212-1051 (mobile)